

PAR COURRIEL

Québec, le 4 septembre 2020

Monsieur Mathieu Grondin
Directeur général
Direction générale de la Capitale et de l'Est du Québec
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est, 14^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
mathieu.grondin@transports.gouv.qc.ca

Objet : Projet de construction d'un tramway à Québec

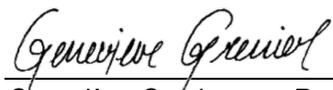
Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions auxquelles nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le **10 septembre prochain à 9 h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Geneviève Grénier pour Rachel Sebareme
Coordonnatrice de commission d'enquête

1. Veuillez fournir les projections d'achalandage concernant le projet d'interconnexion avec la Rive-Sud au Pôle Sainte-Foy en précisant la part des déplacements en transport en commun interrives que ce projet pourrait représenter ?
2. Dans le cadre de son plan Investir dans le Canada, le gouvernement du Canada a annoncé des contributions de 695 132 871 \$ et de 412 548 553 \$ pour un total de 1 101 681 424 \$ pour le financement du réseau structurant de transport en commun de Québec. Ce financement étant fourni dans le cadre d'une entente bilatérale entre Infrastructure Canada et le Gouvernement du Québec, la commission d'enquête vous demande de répondre aux questions suivantes :
 - a. Pour quelles raisons la contribution totale du gouvernement du Canada est-elle divisée en deux tranches distinctes ?
 - i. L'attribution de ces sommes est-elle liée au respect de certaines conditions comme, par exemple, la nature du projet, l'électrification du matériel roulant ou le choix du mode de réalisation (partenariat public-privé par exemple) ? Dans l'affirmative, veuillez préciser la nature de ces conditions.
 - b. Outre la somme de 1,8 G\$ constituant la part du Gouvernement du Québec et celle de 1,1 G\$ constituant celle du Gouvernement du Canada, le projet de réseau structurant a-t-il bénéficié d'autres sommes dans le cadre de l'entente bilatérale précédemment citée ?
3. À la suite du dépôt du rapport factuel d'étude géotechnique (DQ36.2), la commission souhaiterait avoir l'avis du Ministère des Transports du Québec (MTQ) sur cette nouvelle étude. De manière générale, est-ce que cette étude confirme les résultats de l'étude précédente (DA8) ? Les précisions apportées par ces nouvelles données permettent-elles toujours de soutenir cette affirmation : « [...] la construction d'un tramway est compatible avec les caractéristiques géologiques du roc de la Haute-Ville de Québec. » (François Bossé, DT8, p.47).

La commission souhaiterait avoir l'avis du MTQ sur les propriétés géomécaniques et géotechniques des matériaux analysés avec la nouvelle série de forages réalisés entre le 10 décembre 2019 et le 5 juin 2020 et les impacts de ces propriétés sur la construction d'un tunnel sous la Colline parlementaire. Et plus spécifiquement en ce qui concerne les caractéristiques des matériaux révélés par les forages TW10-F-113 à TW10-F-120.

Est-ce que ce nouveau rapport factuel d'étude géotechnique peut permettre d'envisager de nouvelles options pour la construction du tunnel sous la Colline parlementaire ?

4. Pouvez-vous préciser le rôle exact du MTQ dans l'évaluation du projet de tramway de Québec par le gouvernement ? Cela se limite-t-il à sa participation au processus de recevabilité/acceptabilité environnementale dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PEEIE) ?
5. Veuillez déposer à la commission le Rapport de 2011 (CMQ-MTQ) - Utilisation potentielle des emprises ferroviaires et autoroutières du territoire métropolitain de Québec pour le transport collectif. Veuillez préciser les suites données à cette analyse du MTQ.

